

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

18 mai 2018

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

- 1. Rémunérations 2017 du Président de la Gérance et du Président du Conseil de Surveillance**
- 2. Politique de rémunération des Gérants**
- 3. Plan de succession du Président de la Gérance et processus de nomination de deux nouveaux Gérants**
- 4. Nominations au Conseil de Surveillance**

M. Jean-Dominique Senard, Président de la Gérance

Rémunération 2017 : rémunérations fixe et variable

- **Rémunération fixe** : 1 100 000 € (inchangée depuis 2014)
- **Autres avantages**
 - voiture de fonction : 8 470 €
 - pas de stock-options, ni actions de performance, ni jetons de présence
- **Part variable sur le niveau de résultat** : 812 612 €
- **Part variable sur critères** : 883 716 €

Ces parts variables sont prélevées sur les tantièmes approuvés annuellement par l'Assemblée générale et versée aux associés commandités qui supportent sur leur patrimoine personnel une **responsabilité illimitée et solidaire** des dettes de la Société.

M. Jean-Dominique Senard, Président de la Gérance

Rémunération 2017 : détail de la part variable annuelle sur critères

Critères quantitatifs	Croissance annuelle des ventes	Résultat annuel du projet Efficience (projet de réduction des coûts de fonctionnement)	Niveau annuel du cash flow libre structurel
Réalisation des critères	62/100 ^{èmes}		
Critères qualitatifs	Plan de succession de la Gérance	Déploiement des 4 initiatives de progrès du Groupe (Service au client, Simplification des modes de fonctionnement, Responsabilisation, Digitalisation)	
Réalisation des critères	35/50 ^{èmes}		
Réalisation globale (arrondi)	97/150 ^{èmes}		
Montant attribué selon critères	883 716 €		
Total part variable annuelle	1 696 328 €		

M. Jean-Dominique Senard, Président de la Gérance

Rémunération 2017 : détail de l'intéressement à long terme à verser

Critères <i>(sur la période 2015/2017)</i>	Evolution du cours de l'action Michelin comparée à l'évolution des actions composant l'indice CAC40	Taux annuel moyen de croissance des ventes nettes du Groupe en valeur*	Taux annuel moyen de retour sur capitaux employés (ROCE)*
Évolution du cours de l'action Michelin sur la période	+ 55,4 %		
Pourcentage de réalisation	22 % / 33,3 %	33,3 % / 33,3 %	33,3 % / 33,3 %
Montant dû** <i>(en €)</i>	994 860		

* En données et normes comptables comparables, hors variation de change et éléments non récurrents.

** Après demande de limitation par le Président de la Gérance du montant à verser

M. Jean-Dominique Senard, Président de la Gérance

Historique des rémunérations

<i>(en milliers €)</i>	2017	2016	2015
Rémunération fixe	1 100	1 100	1 100
Part variable annuelle	1 696	1 700	1 277
Voiture	8	8	7
Total	2 804	2 808	2 384
Intéressement à long terme	995	495	-

Rémunération de M. Michel Rollier, Président du Conseil de surveillance

● Rémunération 2017

- Montant annuel : 90 K€
- 60 % de ce montant est soumis à une condition d'assiduité aux réunions du Conseil et du Comité des Rémunérations et des Nominations dont il est membre
- Taux individuel d'assiduité en 2017 : 100 %

● Politique de rémunération

- Rémunération exclusivement constituée de jetons de présence, cohérente avec le panel des rémunérations des Présidents de sociétés du CAC40
- Part prépondérante soumise à une condition d'assiduité aux réunions du Conseil et du Comité dans lequel siège le Président du Conseil

Politique de rémunération des Gérants

Présentation

- La politique de rémunération 2017 du Président de la Gérance a été reconduite pour 2018
- Il est prévu que cette politique de rémunération s'applique également aux nouveaux Gérants dont la nomination est proposée à la présente Assemblée, avec certaines adaptations liées :
 - À la période de transition 2018 / 2019
 - Au rôle particulier du Président de la Gérance
 - Aux différences de responsabilités et de statut personnel des Gérants associés commandités et du Gérant non associé commandité

Politique de rémunération des Gérants

Synthèse

- **Rémunération fixe** : **stable, cohérente** avec le panel des rémunérations des dirigeants de sociétés du CAC40 et **équilibrée** avec la rémunération variable annuelle
- **Rémunération variable annuelle** soumise à des objectifs de performance **dont l'atteinte est mesurée par des critères quantitatifs** (financiers et extra-financiers, partagés avec le management du Groupe) **et qualitatifs**, déterminés par les Associés commandités et mesurés par le Conseil de Surveillance
- **Intéressement à long terme (ILT)** soumis à des conditions de performance portant sur 3 exercices, mis en place conformément aux **recommandations du Code AFEP/MEDEF**

Politique de rémunération des Gérants

Retraite supplémentaire

- Applicable à l'ensemble des cadres dirigeants des deux principales sociétés françaises ayant au moins 5 ans d'ancienneté en tant que dirigeant
- Seule la part fixe de la rémunération est prise en compte pour le calcul de la rente, son plafonnement et le taux de remplacement maximum
- Taux de remplacement maximum total de 35 % de la part fixe (y compris régime obligatoire), soit très sensiblement inférieur au plafond de 45 % des rémunérations fixe et variable recommandé par le code AFEP/MEDEF
- Pour le Président de la Gérance en fonction, versement d'une rente annuelle brute maximum de 165 000 € après 10 ans d'ancienneté, subordonné à l'achèvement de la carrière dans l'entreprise

Politique de rémunération des Gérants

Indemnités et autres avantages

Conformément au Code AFEP/MEDEF, le montant de ces indemnités serait revu pour que le total des sommes versées ne soit pas supérieur à la rémunération perçue pendant les deux exercices précédents

- **Indemnité de départ contraint** en cas de départ suite à un changement de stratégie ou à un changement de contrôle de l'actionnariat, soumise à des **conditions de performance** décidées par le Conseil de surveillance
- **Indemnité de non-concurrence**
- **Autres avantages** : voiture de fonction

(pas de stock-options ni actions de performance ni jetons de présence)

Plan de succession du Président de la Gérance et processus de nomination de deux nouveaux Gérants

Organisation de la transition à la tête du Groupe en relation avec la fin du mandat en mai 2019 de M. Jean-Dominique Senard, Président de la Gérance et Associé Commandité (Cf. le communiqué de presse du 9 février 2018)

Déroulement d'un processus exigeant et approfondi, en application des statuts de Michelin :

- Examen par le Comité des Rémunérations et des Nominations dès 2016 de la revue d'évaluation des personnes-clés dans le cadre de la préparation du plan de succession du Président de la Gérance (objectif de performance de M. Jean-Dominique Senard pour sa rémunération variable sur l'exercice 2016)
- Recherche, sélection et examen des candidatures par l'Associé Commandité non gérant (la société SAGES) en accord avec M. Jean-Dominique Senard
- Présentation de ces candidatures par la société SAGES au Comité des Rémunérations et des Nominations du Conseil de Surveillance, présidé par le Membre Référent du Conseil de Surveillance et composé majoritairement de membres indépendants

Plan de succession du Président de la Gérance et processus de nomination de deux nouveaux Gérants

- Appréciation de ces candidatures par ce Comité selon les meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise et du point de vue de l'intérêt de Michelin et de ses actionnaires, évaluant en particulier l'expérience de chacun des candidats, leur connaissance des activités du Groupe, la complémentarité de leurs parcours et de leurs compétences
- Consultation du Conseil de Surveillance par la société SAGES sur la candidature de M. Florent Menegaux en tant que Gérant Associé Commandité et de M. Yves Chapot en tant que Gérant non Commandité pour le seconder
- Émission d'un avis favorable unanime du Conseil de Surveillance sur cette proposition
- Approbation de cette proposition par M. Jean-Dominique Senard en sa qualité de Gérant Commandité et présentation des résolutions correspondantes à l'Assemblée Générale
- Après nomination par l'Assemblée Générale des nouveaux Gérants et consultation du Conseil de Surveillance, nomination par la société SAGES du Président de la Gérance.

Nominations au Conseil de Surveillance



Mme Monique Leroux

- Membre indépendant du Conseil depuis octobre 2015, membre du Comité d'Audit
- Détient 1 000 actions Michelin
- Présidente du Conseil d'Administration d'Investissement Québec
- Présidente du Conseil consultatif sur l'économie et l'innovation du gouvernement du Québec
- Ancienne Présidente et chef de la Direction du Mouvement Desjardins et Membre du Conseil d'Administration de l'Alliance coopérative internationale

Nominations au Conseil de Surveillance



M. Cyrille Poughon

- Membre du Conseil depuis mai 2014, membre du Comité d'Audit
- Détient 410 actions Michelin
- Leader du Programme Sécurité du Siège Social pour la Manufacture Française des Pneumatiques Michelin
- Ancien secrétaire du Comité d'Entreprise Européen Michelin

Nominations au Conseil de Surveillance



M. Thierry Le Hénaff (nouveau membre)

- Président-Directeur Général d'Arkema
- École Polytechnique, École nationale des Ponts et Chaussées, Master de management industriel (Université de Stanford - États-Unis)
- Personnalité indépendante
- Expérience de direction et de transformation d'un groupe industriel international
- Détient 400 actions Michelin